

**Séance du 27 juin 2024
Délibération n°2024-31**

L'an deux mille vingt quatre, le 27 juin, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	14
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Josette POTUS, Louis POMMIER, Jean Christophe PRORIOL, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents :

Procurations :

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 20 juin 2024.

Objet : Adoption du procès verbal du précédent Conseil.

Le Maire propose l'adoption du procès verbal du précédent Conseil Municipal.

A l'unanimité, le procès verbal du Conseil Municipal du 16 mai 2024 est adopté et sera disponible sur le site de la commune.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 04 JUIL. 2024 et publication le 04 JUIL. 2024